

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU — PAYS GRENAUDOIS —

Artassenx - Bascons - Bordères et Lamensans - Castandet - Cazères sur l'Adour - Grenade sur l'Adour
Larrivière Saint Savin - Le Vignau - Lussagnet - Maurrin - Saint Maurice sur Adour

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le 13/03/2024

ID : 040-244000824-20240304-DEL2024_010_02-BF



DEL2024-010

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS GRENAUDOIS

Séance du 4 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 4 mars à 19h, le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de M. LAFENÊTRE Jean-Luc, Président.

Membres en exercice	29
Quorum	15
Présents	24
Votants	26
Pour	26
Contre	0
Abstention	0
Date de la convocation :	
Le 27 février 2024	

Étaient présents à l'ouverture de la séance : BERGES Didier - BEZIAT Pascale - BIARNES David - BOUEILH Fabienne - BRETHOUS Jean-Pierre - CONSOLO Cyrille - DARGELOS Jean-Emmanuel - DAUGA Patrick - DELEPAU Jean-François - DISCAZEAX Maryline - DUCLAVÉ Jean-Michel - FUMERO Christine - LACOUTURE Odile - LAFENÊTRE Jean-Luc - LAFITE Jean-Claude - LALANNE Evelyne - LALANNE Jean-Claude - LARROSE Christophe - METZINGER-THOMAS Françoise - OGÉ Philippe - PEDEHONTAA Jean-Philippe - PERRIN Cathy - RAULIN Nicolas - SANSOT Michel

Absents, excusés : BRAULT Huguette - CLAVÉ Thierry - HEBRAUD Eliane - LEROY Lucie - POULIT Valentin

Procurations : BRAULT Huguette à DUCLAVÉ Jean-Michel - CLAVÉ Thierry à BRETHOUS Jean-Pierre - LEROY Lucie à OGÉ Philippe

OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2312-1 ;

VU la délibération du Conseil Communautaire approuvant le budget primitif de l'exercice 2023 ;

VU les délibérations approuvant les décisions modificatives relatives à cet exercice.

Le Président expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2023.

Le Président ayant quitté la séance et le Conseil Communautaire siégeant sous la présidence de M. Jean-Michel DUCLAVE, Vice-Président,

Ce dernier présente le compte administratif du budget principal et des budgets annexes pour l'exercice 2023 arrêtés comme suit :

BUDGET PRINCIPAL : approuvé à l'unanimité

	Résultat à la clôture de l'exercice Précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2023	Résultat de clôture 2023
INVESTISSEMENT	1 397 072,30		-1 245 762,77	151 309,53
FONCTIONNEMENT	4 897 014,72		715 679,09	5 612 693,81
TOTAL	6 294 087,02		-530 083,68	5 764 003,34

ZONE ARTISANALE DE GUILLAUMET : approuvé à l'unanimité



	Résultat à la clôture de l'exercice Précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2023	Résultat de clôture 2023
INVESTISSEMENT	-554 809,40		225 172,46	-329 636,94
FONCTIONNEMENT	838 450,54		-167 212,74	671 237,80
TOTAL	283 641,14		57 959,72	341 600,86

ZONE ARTISANALE DU TRÉMA : approuvé à l'unanimité

	Résultat à la clôture de l'exercice Précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2023	Résultat de clôture 2023
INVESTISSEMENT	-2 461,00		-2 100,00	-4 561,00
FONCTIONNEMENT	166 969,82		2 073,00	169 042,82
TOTAL	164 508,82		-27,00	164 481,82

PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES : approuvé à l'unanimité

	Résultat à la clôture de l'exercice Précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2023	Résultat de clôture 2023
INVESTISSEMENT	-		-	-
FONCTIONNEMENT	-		928,75	928,75
TOTAL	-		928,75	928,75

SERVICE PUBLIC ADMINISTRATIF OFFICE DE TOURISME : approuvé à l'unanimité

	Résultat à la clôture de l'exercice Précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2023	Résultat de clôture 2023
INVESTISSEMENT	1 921,26		-3 932,39	-2 011,13
FONCTIONNEMENT	15 381,29		10 868,46	26 249,75
TOTAL	17 302,55		6 936,07	24 238,62

RÉGIE ASSAINISSEMENT : approuvé à l'unanimité

	Résultat à la clôture de l'exercice Précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2023	Résultat de clôture 2023
INVESTISSEMENT	1 340 457,96		-970 197,86	370 260,10
FONCTIONNEMENT	226 686,57		221 842,47	448 529,04
TOTAL	1 567 144,53		-748 355,39	818 789,14

RÉGIE EAU : approuvé à l'unanimité

	Résultat à la clôture de l'exercice Précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2023	Résultat de clôture 2023
INVESTISSEMENT	-9 101,13		-29 013,74	-38 114,87

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le 13/03/2024

ID : 040-244000824-20240304-DEL2024_010_02-BF



FONCTIONNEMENT	564 042,07	355 250.85	200 557.94	409 529.10
TOTAL	554 940,94	355 250.85	231 524.20	431 214.29

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Article 1 : Adopte le compte administratif du budget principal et des budgets annexes pour l'exercice 2023 arrêtés tel que présentés

Article 2 : Rappelle que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le TA de Pau dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département, étant précisé que ce recours peut s'opérer par le biais d'un envoi courrier, d'un dépôt sur place ou du Télérecours – www.telerecours.fr

Fait et délibéré les Jour, Mois et An que dessus

Le 8 mars 2024

Le Président de la Communauté de Communes

Jean-Luc LAFENÊTRE



Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le 13/03/2024

ID : 040-24400824-20240304-DEL2024_010_02-BF

